

# LETTRE OUVERTE INTERSYNDICALE ALBI



**Madame la Ministre déléguée Sarah EL HAIRY**  
**Chargée de l'enfance, de la jeunesse, et des familles.**

Madame la ministre,

**Monsieur le député CABROLIER** vous a questionné en hémicycle le 28 mai 2024 concernant le manque d'effectifs pénitentiaires et sur l'importante problématique de surpopulation carcérale de la Maison d'Arrêt d'Albi.

Les réponses que vous avez apportées malheureusement ne reflètent pas la triste réalité du terrain.

En effet, à ce jour, la Direction Interrégionale de Toulouse (Occitanie), compte officiellement plus de 200 postes de surveillants vacants qui ne seront pas pourvus par la campagne de mobilité des surveillants en cours. A cet état catastrophique, va se rajouter un départ massif de départ en retraite d'agents recrutés lors des ouvertures des établissements du plan 13000 dans les années 86 à 92 ! Autre temps, autres mœurs...

Or, ces départs n'ont pas été anticipés, ce qui va avoir l'énorme conséquence d'accentuer encore plus gravement le manque crucial d'effectifs.

De même, vous affirmez dans votre réponse que 15000 places sont prévues grâce à la construction de nouveaux établissements d'ici peu. Or l'accablante réalité du terrain, nous permet de vous dire que depuis **Madame la Ministre Garde des Sceaux Christiane TAUBIRA**, on nous promet la construction de nouveaux établissements pénitentiaires. Malheureusement, force est de constater, que sur la région Occitanie, touchée depuis de nombreuses années par la surpopulation carcérale, qu'aucun nouveau établissement pénitentiaire n'a vu le jour (hormis la création de SAS (Structure d'Accompagnement à la Sortie)).

Par ailleurs, s'il est vrai que de futurs établissements sont programmés sur notre région (Rivesaltes, Muret 2, Alès), ceux-ci sont très loin d'ouvrir dans un avenir proche, puisque les travaux de constructions peinent à démarrer, donc au mieux en étant optimiste, un délai minimum de 3 ans va se passer avant que le 1er de ces 3 établissements ouvre.

Concernant la question du recrutement, vous reliez étroitement violences, surpopulation carcérale, et problème de recrutement. Or depuis de nombreuses années, tous les syndicats confondus de l'administration pénitentiaire, tirent la sonnette d'alarme en vain !!! En 2018 déjà, les personnels pénitentiaires étaient devant les portes des établissements à réclamer des effectifs supplémentaires, un meilleur statut afin de permettre une meilleure attractivité de notre métier, pour permettre de combler correctement les effectifs. Une fois de plus, ceux-ci n'ont pas été écoutés, ce qui a encore un peu plus aggravé la situation que l'on connaît aujourd'hui.

Malheureusement, ce ne sont pas les 6000 nouveaux emplois que vous revendiquez depuis 2017, qui vont vous permettre d'ouvrir ces établissements. La question se pose sérieusement, quels personnels comptez-vous y faire travailler ? Il manque des agents dans toutes les structures, sur l'ensemble du territoire alors que le manque cruel de personnel devrait être comblé maintenant.

Par ailleurs, ce ne sont pas les futures promotions, déjà gravement touchées par des défections, ni l'arrivée de contractuels qui vont permettre de gommer l'énorme déficit de personnel. On ne soigne pas la gangrène avec un pansement...

Quant à la réforme que vous qualifiez d'historique, vous parlez devant la représentation nationale d'une augmentation de 300€ par mois.

Soyons sérieux !!!

Là encore, on vous aura mal renseigné.

Il s'agit de l'augmentation de la prime dite d'ICP, Indemnité pour Charge Pénitentiaire dont le montant était en 2023 de 1869€ bruts, payée en une seule fois en décembre.

Il est prévu une augmentation, sur 3 ans, pour arriver à 3835€ en 2026. **Cette prime qui existait déjà annuellement est désormais mensualisée. Donc en aucun cas les agents vont gagner 300 euros de plus mensuellement.**

L'augmentation totale au bout de ces 3 ans est de 1966€ annuels, 163 € bruts, 130€ nets par mois.

Le gain de 5 points d'indices brut, commun à toute la fonction publique, ne change rien à la donne.

Nous connaissons donc une augmentation de 43€ par mois, tous les ans pendant 3 ans. Dit comme ça, c'est moins impressionnant, surtout avec une inflation galopante...

Vous dites encore qu'en 2023, 100% des objectifs de recrutement ont été réalisés.

Vu l'état de nos effectifs, il serait bon de revoir les futurs objectifs à la hausse.

Pour la situation de la Maison d'Arrêt d'Albi, vous annoncez fièrement 48 transferts de détenus réalisés cette année pour désengorger l'établissement. Cette fois le nombre est le bon.

En 2023, nous avons réalisé 131 transferts, et aujourd'hui nous en sommes effectivement à 48 transferts, c'est proportionnellement moins qu'en 2023, de plus de 10%.

Mais, malgré ces transferts, nous sommes actuellement à 200 détenus pour 105 places. C'est un record... Un bien triste record !!!

Ce sont les personnels de la Maison d'arrêt, eux en sous-effectif, qui réalisent ces transferts, armés de leur stylo, de leur sifflet, et de leur sens du service public.

À la lumière des événements dramatiques survenus récemment, cela donne une idée de la situation que l'on vit.

Concernant les agents du corps d'encadrement et d'application, vous parlez tout d'abord de l'encadrement direct : les brigadiers chefs et majors avec un taux de couverture de 98%. Curieux !!!

Je vous explique le contexte :

De 5 Brigadiers-Chefs, anciennement nommés Premiers Surveillants, nous sommes passés à 3, par la magie de la refonte de l'organigramme de référence. 2 sont passés Officiers par voie de promotion, du coup par le principe bien connu des vases communicants, maîtrisé à la perfection par nos grands managers, les Officiers sont eux passés de 3 à 5. Les Brigadiers-Chefs et Majors, de 5 à 3. Circulez, il n'y a rien à voir !

La charge de travail pour les 3 restants n'a pas été allégée... C'est le fruit d'une réforme bien pensée, ou pas. Il n'y a que dans l'Administration Pénitentiaire que l'on voit des promotions attribuées avec un système de pyramide hiérarchique inversée.

On pourrait aussi prendre pour exemple un établissement de premier rang en Occitanie qui est passé de 8 Officiers à son ouverture à 28 aujourd'hui alors que le nombre de Surveillants postés fondait comme neige au soleil.

Les Officiers de détention sont au nombre de 3 car les 2 autres (sur 5) étant le Chef d'Etablissement et son Adjoint. Il manque en effet 1 poste. Un muté en Accident de Travail depuis 2021 doit arriver en septembre. Vous comprendrez donc que cela ne risque pas de changer la donne.

Un deuxième Officier étant actuellement en AT, nous souhaitons bon courage à notre Chef de Détention.

Enfin, vous annoncez qu'un seul poste est vacant de Surveillant, or en réalité il en manque 2 sur un effectif global de 24 agents de détention. Une réintégration temporaire dans l'effectif théorique, suite à un manquement de l'administration, d'un agent absent en attente de reclassement ou de réforme, ne transforme pas une absence en présence. Avec une seule arrivée à la campagne de mobilité en cours nous n'y sommes pas, nous ne serons pas à 100%.

De plus, réellement sur le terrain, sur l'ensemble des agents disponibles en service, 1 agent est détaché, 1 agent est mis à disposition sur un autre établissement, 4 agents sont en accident de travail, 1 agent est inapte détention, 3 agents et bientôt 4 agents sont à temps partiel. C'est la vie, c'est ainsi. Albi est une destination pour des agents en fin de carrière. Parfois usés par la vie, les années, les rythmes de travail décalés, le stress de la détention et les conditions de travail.

On peut parler « d'absentéisme », terme qui mélange toutes les situations, mais chez nous il n'y a pas de malade, juste des gars usés ou accidentés.

Alors oui, il manque que 2 agents officiellement, mais ces 2 personnels sont terriblement importants pour une petite structure comme la nôtre, et pèse lourdement sur le service RH et sur nos conditions de travail et nos vies familiales. Les agents supportent ces contraintes depuis bien trop longtemps, ils sont à bout, usés, et aucun espoir d'entrevoir le bout du tunnel. Alors simplement passer de -2 à -1 agents à l'effectif, c'est une terrible déception pour eux.

La reconnaissance de la difficulté de notre métier, de sa nécessité pour garantir la paix sociale, la reconnaissance de la Nation la main sur le cœur, ne sont que de belles paroles, de celles que l'on prononce sur la tombe de ceux morts pour la France.

La communication c'est bien beau, mais elle ne doit pas passer avant la prise en compte de la réalité que l'on côtoie tous les jours sur le terrain. Vos agents ont besoin d'actions concrètes, efficaces, et immédiatement !

Albi le 05 juin 2024, les bureaux syndicaux locaux

Copies envoyées :

**Ministre de la Justice, Mr DUPONT-MORETTI**

**Directeur interrégional de Toulouse, Mr GELY**

**Préfet du Tarn, Mr VILBOIS**

**Député du Tarn, Mr CABROLIER**